

## Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Le CEJ est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (30 en situation de handicap) sans emploi, ni formation, qui n'ont pas de projet professionnel défini et qui ont besoin de retrouver confiance en eux.

- Pendant une période qui peut durer jusqu'à **12 mois**, vous pourrez être accompagné par un conseiller dédié pour suivre un programme d'une **vingtaine d'heures par semaine** : ateliers collectifs, stages en entreprise, formations, etc. Vous pourrez découvrir des métiers, révéler vos compétences et construire votre réseau.
- Vous toucherez une allocation pouvant aller jusqu'à **528 € par mois** en fonction de votre âge et de vos ressources.



→ **Contactez votre conseiller Mission locale ou Pôle emploi.**